



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

Le Coordinateur Général
Dr Martin AMOUZOU
E-mail : contact@cmdtogo.org

3ème CONGRES DU CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE NOTE DE CADRAGE

A Lille, l'engagement renouvelé et le renforcement de la mobilisation dans diaspora vont être les priorités des travaux de ce Congrès.

Si depuis la création de cette plateforme commune dans la diaspora, les uns et les autres reconnaissent le bien fondé de cette structure fédérale, loin en est l'allégresse dans la participation autour de ses actions comme à son premier congrès. Et il faut que ça change et cela est du domaine du possible. En effet, si on peut admettre qu'à Bonn en 2009 quand nous étions réunis pour la création du CMDT que c'était parce que nous ne savions pas que c'était impossible que nous l'avions fait, aujourd'hui que cet impossible est devenu réalité, le CMDT existe bel et bien encore en 2014, est-ce le moment pour nous dans la diaspora de ne plus rien faire après tant d'espoir suscité et dans la Diaspora Togolaise et auprès du Peuple Togolais tout entier ?

C'est donc pourquoi pour ce troisième congrès que nous voulons mobilisateur doit donner à la diaspora elle même le droit de renforcer son organisation et être plus efficace dans les résultats de ses actions. Ce troisième congrès se veut être l'occasion pour du CMDT de compter sur la voix de la diaspora togolaise, surtout en ce moment où d'autres regards se tournent vers la diaspora togolaise avec des visées inavouées.

Le défi de la modernité du Togo, celui d'un Togo démocratique, libre et prospère s'imposent à nous comme des priorités.

Au cours de troisième congrès nous ouvrirons ensemble des chantiers sur ces différents sujets contenus dans le programme qui ne laissent aucun de nous indifférents.

Tous les participants au Congrès sont donc invités à prendre connaissance du programme et du questionnaire en annexe afin de pouvoir décider une fois que les thèmes auront été introduits et après un débat succinct sur les questions. Les opinions exprimées sont libres et doivent rester courtois, argumentés.

Il est rappelé que pour les questions portant sur l'organisation interne du CMDT, les personnes à jour de leur cotisation, comme cela est prévu dans les statuts, seront les seules habilitées à voter. Ces dispositions concernent pour ce congrès le vote pour l'élection du nouveau Comité de Pilotage qui se fait sur des listes de candidats. Ces listes de 22 membres au plus doivent être adressées à de la Coordination Générale du CMDT au siège du mouvement au 30 juin 2014. L'élection du CP se fait par les électeurs disposant de voix délibératives selon la définition faite par les statuts du CMDT.

Pour la participation des médias, prière de vous signaler d'avance à la Coordination Générale pour votre accréditation (contact@cmdtogo.org)

Alors Togolaises, Togolais rendez-vous sur le site : <http://www.cmdtogo.org> pour vous inscrire.

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte
BNP PARIBAS : 30004/ 00954/ 00010091624/92 IBAN : FR76 3000 4009 5400 0100 9162 492 / BIC : BNPAFRPROI